

DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 2 juin 2014

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Paul Marchand	<p>Monsieur Paul Marchand; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 :</p> <p>M. Marchand effectue trois interventions auprès du conseil :</p> <p>1) M. Marchand suggère à l'arrondissement d'utiliser les semences des arbres qui sont au sol, pour planter de nouveaux arbres. Il mentionne qu'il s'agirait d'une source d'économie non négligeable plutôt que d'en acheter de nouvelles.</p> <p>2) M. Marchand demande que l'arrondissement impose par voie réglementaire aux cyclistes une sonnette sur leur vélo afin que les piétons puissent être plus facilement avertis et évitent d'être heurtés.</p> <p>2) M. Marchand souhaiterait une réfection complète des rues, plutôt que du colmatage à la pièce, comme cela est généralement le cas à l'heure actuelle.</p>	F. W. Croteau F. W. Croteau F. W. Croteau	<p>DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DU CITOYEN.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DU CITOYEN.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DU CITOYEN.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Gilles Coursol	<p>Monsieur Gilles Coursol; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 :</p> <p>M. Coursol soumet deux interventions et une question auprès du conseil :</p> <p>1) M. Coursol souhaiterait que l'arrondissement prenne connaissance d'un article de journal déposé par ce dernier, s'intitulant « Les routes du futur ? », paru dans le Journal de Montréal le 2 Juin 2014, dans lequel il est question d'installation de panneaux solaires sur les routes à la place de la chaussée d'asphalte. Il mentionne de plus, qu'il pourrait s'agir d'une solution économique à long terme pour l'arrondissement dans le cadre de ses activités de réfection routière.</p> <p>2) M. Coursol demande à l'arrondissement que les panneaux de signalisation pour les traverses piétonnières soient installés.</p> <p>3) M. Coursol suggère au commandant une présence policière accrue aux abords de la traverse piétonnière située à l'intersection des rues Beaubien Est et Chambord. Selon lui, les automobilistes ne respectent pas la priorité à accorder aux piétons à cet endroit.</p>	F. W. Croteau F. Limoges F.W. Croteau F. Leblanc	<p>DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, REMERCIE MONSIEUR COURSOL POUR SON INTERVENTION.</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, INDIQUE AU CITOYEN QUE LES ENSEIGNES SERONT INSTALLÉES CETTE ANNÉE.</p> <p>LE MARIE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, MENTIONNE QU'UNE SIGNALISATION SERA INSTALLÉE SUR TOUTES LES TRAVERSES PIÉTONNIÈRES CETTE ANNÉE.</p> <p>LE COMMANDANT DU PDQ 44, FRANÇOIS LEBLANC, PREND ACTE DES PROPOS DE MONSIEUR COURSOL.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Francis Lapierre	<p>Monsieur Francis Lapierre, du groupe Priorité logement; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 :</p> <p>M. Lapierre soumet deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) M. Lapierre désire être informé de l'avancement du dossier des demandes de réserves foncières soumise, par la Ville centre, à des fins de construction de logements sociaux.</p> <p>2) M. Lapierre souhaiterait savoir si l'arrondissement pourrait user de son pouvoir d'influence auprès de la Ville centre pour faire avancer le projet et déposer la motion qui était prévue.</p>	F.W. Croteau F. Limoges F.W. Croteau M.A. Gadoury	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INDIQUE QU'UNE RÉFLEXION SE POURSUIT AU SEIN DE PROJET MONTRÉAL POUR SUITES IDOINES.</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, INVITE LE CITOYEN À INTERVENIR AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AUPRÈS DE MONSIEUR COPEMAN, RESPONSABLE DE L'OMBUDSMAN AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE MONTRÉAL.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, MENTIONNE QU'IL EST ENVISAGÉ DE DÉPOSER UNE NOUVELLE MOTION ÉTANT DONNÉ LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA PRÉCÉDENTE.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY INDIQUE QU'UNE NOUVELLE MOTION EST EN PRÉPARATION ET TIENT EN PARTAGER LE CONTENU PRIVÉMENT AVEC LE CITOYEN.</p>
Mme Michelina Forgione	<p>Madame Michelina Forgione; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 :</p> <p>Mme Michelina Forgione, réside sur la rue Garnier, entre les rues Bélanger et Jean-Talon Est. Elle soulève son désaccord à l'effet que la Ville procède à la fermeture partielle de la ruelle située à proximité de son domicile, dans le cadre du programme des ruelles vertes mise de l'avant par l'arrondissement. Mme Forgione reste d'opinion que cette initiative entraînera une dégradation de sa qualité de vie.</p>	F. Limoges	<p>DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, INDIQUE QUE L'ARRONDISSEMENT NE GÈRE PAS DIRECTEMENT CE TYPE DE PROJET, QUI PROCÈDE D'UNE VOLONTÉ MAJORITAirement EXPRIMÉE PAR LES RÉSIDANTS RIVERAINS DE LA RUELLE VISÉE.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Éric Moreau	<p>Monsieur Éric Moreau; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 :</p> <p>M. Moreau s'interroge sur la légitimité du processus création des ruelles vertes.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, MENTIONNE QUE L'ARRONDISSEMENT A DÉLÉGUÉ LES PROJETS DE RUELLES VERTES À L'ORGANISME ÉCOQUARTIER SODER. M. CROTEAU FOURNIT DES DÉTAILS CONCERNANT LA PROCÉDURE D'IMPLANTATION DE RUELLES VERTES.</p>
Mme Louise Proulx	<p>Madame Louise Proulx; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014;</p> <p>Mme Proulx souhaiterait savoir si l'arrondissement entreprendra de la réfection ou du colmatage dans la rue se situant en arrière de son domicile situé sur l'avenue des Érables.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INDIQUE QUE LES RÉFECTIONS DE RUES ET DE TROTTOIRS DEVONT ÊTRE PRIORISÉES, EN RAISON DE FONDS INSUFFISANTS. DANS CES CONDITIONS AUCUNE INTERVENTION N'EST PRÉVUE POUR LES RUELLES.</p>
M. Antonin Saint-Jean	<p>Monsieur Antonin Saint-Jean, membre du comité de rue Garnier / Bélanger / Fabre / Jean-Talon Est; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 :</p> <p>M. Saint-Jean fait état des résultats du processus entrepris pour la fermeture de la rue verte située aux abords des rues Garnier/Bélanger/Fabre et Jean-Talon Est. Pour le verdissement de la rue, 174 personnes ont répondu sur 217 portes visées soit 80% de répondants. 97% d'entre eux étaient favorables au verdissement. En ce qui à trait au blocage de la rue, 153 personnes ont répondu être en accord, soit 88% et 21 personnes ont répondu être contre, soit 12%.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DU CITOYEN.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. François Cossette	<p>Monsieur François Cossette; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 :</p> <p>M. Cossette demande une réduction du tarif des stationnements sur rue réservé aux résidants.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, MENTIONNE QU'UNE RÉDUCTION N'EST PAS ENVISAGÉE, ÉTANT DONNÉ QUE LA TARIFICATION REFLÈTE LES COÛTS ALLOUÉS POUR L'ENTRETIEN ROUTIER PAR L'ARRONDISSEMENT.</p>
M. Renaud-Marc Pilote	<p>Monsieur Renaud-Marc Pilote, membre de la coalition Jeanne-Mance; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 :</p> <p>M. Pilote souhaiterait valider l'état d'avancement des requêtes déposées à l'encontre des problèmes de cohabitations avec le local « Table 1 » situé au 6560, avenue de l'Esplanade.</p>	P.-P. Savignac	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES</p> <p>LE DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES, MONSIEUR PIERRE-PAUL SAVIGNAC, MENTIONNE ÊTRE AU FAIT DES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS CONCERNANT CE DOSSIER ET TIENT À EN PARTAGER LE CONTENU PRIVÉMENT AVEC LE CITOYEN.</p>

DOSSIERS FERMÉS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 2 juin 2014

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Jean-François Morin	<p>Monsieur Jean-François Morin; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 :</p> <p>Questions : « Est-ce que les voyous qui consomment drogues et alcool dans les parcs destinés aux tous petits vous concernent ? »</p> <p>« Les commerçants font n'importe quoi sur les trottoirs, peut-on veiller à une occupation respectueuse du domaine public ? »</p> <p>« Peut-on procéder à l'installation de dispositifs qui obligeraient les cyclistes à descendre de leur vélo sous les viaducs ? »</p> <p>« Les cyclistes doivent-ils descendre de leur vélo sur les trottoirs ?»</p>	F.W. Croteau F.W. Croteau F.W. Croteau F.W. Croteau	<p>DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, DÉCLARE SE SOUCIER DE CE SUJET.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, DÉCLARE PARTAGER LE MÊME AVIS.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INDIQUE QU'UNE NOUVELLE SIGNALISATION AUTORISANT LES CYCLISTES SUR LES TROTTOIRS EN DESSOUS DES VIADUCS A ÉTÉ INSTALLÉE, CEPENDANT DES TRAVAUX DE SÉCURISATION AVEC LES CYCLISTES ONT DÉBUTÉ À CERTAINS ENDROITS.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, MENTIONNE QU'IL EST PERMIS DE CIRULER SUR LES TROTTOIRS LORSQU'UNE SIGNALISATION LE PERMETTANT EST INSTALLÉE. LE MAIRE INDIQUE DE PLUS QUE LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE LE PERMET.</p>

M. William D'Onofrio	Monsieur William D'Onofrio; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 : Question : « Ne serait-il pas bénéfique pour la sécurité des piétons de placer à l'entrée de la nouvelle place Shamrock une signalisation adéquate invitant les cyclistes à descendre du vélo et ainsi éviter des accidents qui pourraient être graves surtout si on considère que cet espace sera utilisé aussi par des petits enfants ? »	F.W. Croteau	DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INDIQUE QUE LES CYCLISTES SERONT INTERDITS SUR LA PLACE SHAMROCK.
M. Pascoal Gomes	Monsieur Pascoal Gomes; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 : Questions : « Quel est le calendrier pour la réalisation de la voie cyclable sur St-Vallier entre Des Carrières et Bélanger ?» «Quand est-ce que des supports à vélo temporaires ou permanents seront installés pour les usagers de la bibliothèque? » «Avons-nous un plan quinquennal pour poser ce panneau ? »	F.W. Croteau F.W. Croteau	DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, MENTIONNE QUE LES PLANS DU PARC LUC-DURAND ET DE LA PISTE CYCLABLE SONT À COMPLÉTER. QU'IL Y AURA LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES ÉVENTUELLEMENT. DE PLUS, LES TRAVAUX DEVRAIENT DÉBUTER CET AUTOMNE. POUR LA RÉALISATION DE L'ÉVENTUELLE PISTE CYCLABLE SUR LA RUE DE SAINT-VALLIER, QUI SE SITUERAIT ENTRE BELLECHASSE ET LA VOIE FERRÉ DU CANADIEN PACIFIQUE, LE TOUT EST DANS LES PLANIFICATIONS, SOUS AUTORISATION PRÉALABLE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INDIQUE QU'IL N'Y A PAS DE PLAN QUINQUENNIAL POUR CE PANNEAU ET QUE MONSIEUR SAVIGNAC TRAVAILLE ACTUELLEMENT SUR LA PLANIFICATION D'IMPLANTATION D'UNE SIGNALISATION OPTIMALE
M. Eli-Manuel Guay-Gomes	Monsieur Eli-Manuel Guay-Gomes; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 : Questions : « Quand est-ce que les travaux pour le parc Luc-Durand commenceront et quand est-ce que nous pourrons l'utiliser ? »	F.W. Croteau	DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, MENTIONNE QUE LES TRAVAUX DEVRAIENT DÉBUTER CET AUTOMNE ET ÊTRE COMPLÉTÉS POUR L'ÉTÉ 2015.

Mme Véronique Guay	Monsieur Eli-Manuel Guay-Gomes; conseil d'arrondissement du 2 juin 2014 : Question : « Quand est-ce que l'œuvre d'art publique à la place Raymond-Plante sera installée ? »	D. Moreau	DIRECTIONS CONCERNÉES : DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, MONSIEUR DANIEL MOREAU, INFORME L'ASSEMBLÉE QU'UNE INVITATION A ÉTÉ ÉMISE AUX RÉSIDANTS DU QUATIER 54 AFIN DE RENCONTRER L'ARTISTE RETENUE, LE 12 JUIN PROCHAIN ET QUE L'INSTALLATION AURA LIEU EN OCTOBRE 2014.
--------------------	--	-----------	---